

Conseil Municipal

PV de la séance du 15 novembre 2013

L' an 2013 et le 15 novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel, Maire.

Présents : MORVANT Michel, Maire, BODAN Roger, CARCREFF Jean-Paul, GUILLANIC Floriane, LE LAIN Jean-Luc, LE STANG Désiré, PERRET Jean-Yves, PUISSANT Irène, QUERE Emilienne,

Excusés : LE DILY Isabelle, ROUILLE Nathalie,

Absent(s) : GUIFFES Eric, LE FUR Amédée, MICHEL Aurélien, LE ROUX Danielle,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

Présents : 9

Date de la convocation : 09/11/2013

Date d'affichage : 09/11/2013

A été nommée secrétaire : QUERE Emilienne

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Ordre du jour :

1. Reprise des concessions au cimetière
2. Modification de la longueur de voirie communale
3. Désaffectation d'une partie de chemin communal à Kériar
4. Emprunt MAPA – travaux de mise aux normes et de modernisation
5. Station-service de carburants : Maîtrise d'œuvre
6. Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures et constate que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2013. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1 - Reprise des concessions au cimetière

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le fait que plusieurs monuments funéraires sont à l'état d'abandon au cimetière communal. Les héritiers, par courriers parvenus en mairie, ont déclaré ne pas vouloir renouveler les concessions. Monsieur le Maire propose donc de procéder à leur reprise. Il s'agit, dans l'immédiat, des 5 concessions suivantes : 21 - 58 - 119 - 42 - 169.

Il informe également l'assemblée présente des devis parvenus en mairie et relatifs au démontage des monuments, à la mise en reliquaires et au transfert des restes à l'ossuaire communal. Le montant total de ces travaux s'élève à 2 257.00 € TTC pour la reprise des 5 concessions ci-dessus.

2. Modification de la longueur de voirie communale

Le Conseil Municipal décide de porter la longueur de voirie communale à 41 602 mètres après le rajout des rues des Chênes, des Lauriers, du lotissement de l'Etang et de la cité des Ecureuils.

3. Désaffectation d'une partie de chemin communal à Kériar

L'enquête publique relative à la désaffectation d'un chemin communal à Kériar s'est déroulée du 21 octobre au 5 novembre 2013. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la cession partielle de cette voie. Les élus ont donc décidé de céder à Madame GENESTE la surface de 23m² pour la somme de 1€ du m², afin d'y édifier un garage.

4. Emprunt EHPAD – Travaux de mise aux normes et de modernisation

Suite à notre demande de prêt auprès de la MSA concernant les travaux de mise en sécurité à l'EHPAD, les élus ont décidé d'accepter la proposition de la mutualité sociale agricole, à savoir :
Emprunt de 100 000.00 € assorti d'un taux d'intérêt de 2 % et remboursable sur 10 ans.

5. Station-service de carburants : Maîtrise d'oeuvre

Concernant le projet de station-service communale, les élus ont étudié la proposition de la société IC3S relative à la maîtrise d'oeuvre. Le contrat pourra comprendre l'étude préliminaire, le dossier d'avant-projet sommaire et définitif, le dossier de déclaration préalable et déclaration ICPE (installations classées pour l'environnement), les plans et dossiers de consultation des entreprises relatifs à l'appel d'offres, le comparatif et mise au point des marchés, la direction et comptabilité des travaux et la réception des ouvrages.

Le montant total du devis s'élève à : 14 590.00 € hors taxes (assurance responsabilité civile et décennale 13% comprise) soit 17 449.64 € TTC.

6. Décisions modificatives

Afin de régler certaines dépenses, il convient de procéder aux écritures suivantes :

Décision modificative N°4 : Section d'investissement :	Article 2031 : – 1 500.00 €
	Article 1641 : + 400.00 €
	Article 165 : + 1 100.00 €

6 - Questions diverses

■ **Médaille Jeunesse et sports** : Monsieur le Maire propose de mener une réflexion afin de remettre la médaille jeunesse et sports à certains bénévoles oeuvrant au profit des associations locales.

■ **Vœux 2014** : Les vœux à la population auront lieu le samedi 11 janvier 2014 à 11 heures, à la salle polyvalente.

■ **Exposition clarinettes** : Vernissage de l'exposition à la médiathèque, le 20 décembre à 18h30 suivi d'un concert de courte durée.

■ **Aspirateur de feuilles** : Les services techniques souhaiteraient pouvoir disposer d'un aspirateur de feuilles à installer derrière le tracteur. La demande sera étudiée.

■ **Course KBE 2014** : Celle-ci se déroulera les 2-3 et 4 août 2014.

Le 22 novembre 2013
Le Maire
Michel MORVANT